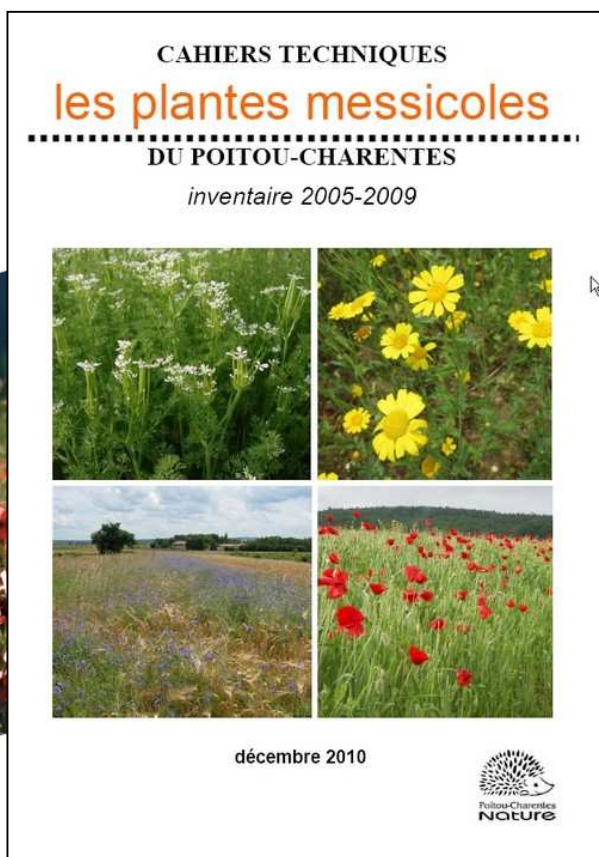


Rapport d'activités 2010



année 2010
AG du 29 juin 2011

Poitou-Charentes Nature

Anc. Union Centre Atlantique des Associations de Protection de la Nature

14 rue Jean Moulin
86 240 Fontaine-le-Comte

☎ 05 49 88 99 23
☎ 05 49 88 98 78

www.poitou-charentes-nature.asso.fr

pc.nature@laposte.net

<u>Sommaire</u>

Patrimoine naturel	4
<ul style="list-style-type: none"> • Conservatoire d'Espaces Naturels • Conservatoire Botanique Sud Atlantique • Réserves Naturelles Régionales • Conseil National de Protection de la Nature • Trame Verte et Bleue • Comité Consultatif • Commission régionale de la Forêt et des produits forestiers • PEFC (Écocertification forestière) • CRAE (Commission AgroEnvironnement) • Pesticides • Comité Écophyto 2018 • Sauvegarde des Landes de Poitou-Charentes • Habitats naturels • Ambroisie • Messicoles • Lépidoptères • PNA Odonates et maculinea • Chiroptères arboricoles • PNA chiroptères • Atlas des Oiseaux Nicheurs • Livre sur les Oiseaux de Poitou-Charentes • Oiseaux en hiver • Conservation du Busard cendré en Poitou-Charentes • Observatoire de la biodiversité en Poitou-Charentes • Mammifères • Vison d'Europe • Mise en ligne du patrimoine naturel 	
Eau	9
<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux organisés par le Conseil Régional en 2010 • Les travaux organisés par l'État en 2010 • Les programmes concernant la région dans les départements • Directive-cadre européenne sur l'eau • Réserves de substitution • Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux • CLE SAGE Boutonne 	
Déchets	11
<ul style="list-style-type: none"> • Commission Locale d'Information et de Surveillance de l'unité de valorisation énergétique (UVE) de Poitiers • Commission Locale d'Information de Gizay (86) et de Clérac (17) • Plan régional de réduction et d'élimination des déchets dangereux (PRREDD) 	
Aménagement du Territoire	11
<ul style="list-style-type: none"> • LGV • Taxe Kilométrique Poids Lourds (TKPL) 	
Environnement (divers)	12
<ul style="list-style-type: none"> • Plan Régional Santé Environnement (PRSE) • Conférence Régionale de santé et de l'autonomie du Poitou-Charentes • Air – climat • Schéma Régional Climat, Air, Énergie • AREC • Commission régionale des aides de l'ADEME • Grenelle de l'Environnement 	

Communication, éducation à l'environnement	13
• Conférence de Ménagoute Trame Verte et Bleue	
Relations extérieures	13
• CESER	
• Conseil Régional	
• État	
• CRUSE (Fonds européens)	
• Observatoire Régional de l'Environnement (ORE)	
• Ifrée	
• Coordination Environnement et Développement Durable (CEDD) et CPCA	
• Veille Environnement Entreprise (VEE)	
• France Nature Environnement	
Fonctionnement interne, communication.....	15
• Équipe de Poitou-Charentes Nature et fonctionnement administratif	
• Crédit Coopératif	
• Médias : Radio Accords	

Rédacteurs :*Bernard SABOURAULT (BS)**Bruno FILLON (BF)**Catherine TROMAS (CT)**Céline GRACIEUX (CG)**David OLLIVIER (DO)**Gilles MARSAT (GM)**Jacques BRIE (JB)**Jean TERRISSE (JT)**Jeannine LE MAUX (JLM)**Marie LEGRAND (ML)**Maxime BLANCHET (MB)**Michel CAILLON (MC)**Miguel GAILLEDROT (MG)**Nicolas COTREL (NC)**Olivier PRÉVOST (OP),**Pierre GUY (PG)**Sandrine BRACCO (SB)**Thibaud DUMAS (TD)**Xavier FICHET (XF)*

❶ PATRIMOINE NATUREL

• **Conservatoire d'Espaces Naturels**

Pas de changement notable en 2010, Pierre GUY préside toujours le Conseil scientifique du CREN tandis que les 4 associations départementales, la LPO et la LPO Vienne représentent Poitou-Charentes Nature en compagnie de Pierre GUY à l'AG du CREN.

Pierre GUY, Michel GRANGER et Jean-Michel MINOT représentent Poitou-Charentes Nature au CA du Conservatoire.

BF

• **CBN SA (Conservatoire Botanique National Sud Atlantique)**

Michel Caillon et Jean-Pierre Sardin restent les correspondants du Conservatoire Botanique qui a une antenne en région à Mignaloux-Beauvoir sur un domaine de l'Université.

Notre partenariat est à ce jour limité, il serait utile de le renforcer. Nous participons au Comité consultatif.

PG

• **Réserves Naturelles Régionales**

Après le vote de la mise en œuvre des Réserves Naturelles Régionales en Poitou-Charentes fin 2009, nous attendons toujours la validation de nouveaux sites, que les associations ont commencé à proposer. La Région a décidé de valider dans un premier temps le changement de statut des anciennes RNV en RNR.

BF

• **Conseil National de Protection de la Nature (CNP)**

Les comptes-rendus des réunions de la commission des Aires Protégées de 2010, ainsi que de celles du comité permanent, sont disponibles, à la demande, par courrier électronique auprès de Jean-Pierre Sardin, qui siégeait au titre de Poitou-Charentes Nature.

Le comité devait être renouvelé en 2010, il ne le sera qu'en 2011. Jean-Pierre Sardin, peu disponible, a accepté d'être suppléant de Philippe Barbedienne (SEPANSO), qui deviendrait titulaire.

BF

• **Trame Verte et Bleue**

Plusieurs réunions ont mobilisé les associations en milieu d'année sur ce sujet issu du Grenelle de l'Environnement. C'est en 2011 que le gros du travail doit s'effectuer.

BF

• **Comité consultatif de la Réserve Biologique Intégrale de la Sylve d'Argenson (forêt domaniale de Chizé)**

Poitou-Charentes Nature a mandaté ses associations membres en Deux-Sèvres, DSNE et Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, pour participer à ces réflexions.

BF

• **Commission Régionale de la Forêt et des Produits Forestiers**

Maxime Blanchet représente Poitou-Charentes Nature au sein de cette commission qui valide les financements de fonds européens

BF

• **PEFC (Écocertification forestière)**

En décembre 2009, le CA de PEFC France a lancé les travaux de révision des exigences de certification de la gestion forestière durable pour la période 2011-2016. Pendant toute l'année 2010, le réseau Forêts de FNE s'est impliqué tant en interne (à travers plusieurs ateliers de réflexion et de propositions) qu'en externe (en prenant une part très active au sein du forum national en charge d'élaborer les futurs standards). Au terme de longues et difficiles négociations et d'une consultation publique, FNE estime que les nouvelles exigences nationales s'appliquant aux propriétaires et aux exploitants forestiers, représentent des avancées significatives (même si elles restent en-deçà des souhaits exprimés par les APNE) à travers ces quelques exemples en matière de gestion :

- reconnaissance de la non gestion volontaire comme choix de gestion durable
- conservation de zones irrégulières et des sous-étages
- maintien des lisières étagées
- prise en compte des lignes de force du paysage
- introduction d'îlots de sénescence
- limitation des coupes rases
- maintien d'arbres habitats et de bois mort
- produits phytosanitaires évités

- OGM interdits...

Le forum national PEFC du 14/12/2010 a validé ces standards qui doivent être définitivement adoptés par l'AG de PEFC France, fin février 2011.

NB: Jusqu'à maintenant, il n'existait que des standards régionaux, ce qui laissait parfois lieu à des différences de traitements et d'exigences (voire à des arrangements dénoncés à juste titre). Ceci ne devrait plus se produire et la certification PEFC pourrait ainsi gagner en crédibilité.

MB

• CRAE (Commission Régionale AgroEnvironnement)

Sur l'initiative de Pierre Guy et dans le cadre des travaux de FNE sur le Grenelle de l'Environnement, une rencontre a été organisée le 9 avril au siège de Poitou-Charentes Nature en présence des chargés de mission du réseau agriculture, du président de la fédération nationale de l'Agriculture biologique et du nouveau conseiller régional Benoît Biteau pour débattre des propositions d'agriculture à Haute Valeur Environnementale (HVE). Cet échange a permis de rapprocher les visions afin de défendre les propositions de FNE auprès du Ministère.

Poitou-Charentes Nature a par ailleurs répondu à une invitation du réseau Inpact dans le cadre d'un débat le 2 avril.

Véronique Gauduchon, Bruno Fillon, Victor Turpaud-Fizzala, ont représenté Poitou-Charentes Nature aux différentes réunions de la CRAE, où les MAE territoriales outardes ont été débattues à plusieurs reprises. Il a fallu intervenir de façon ferme auprès de la DRAAF (avec rendez-vous) pour maintenir les budgets alloués à ces mesures en faveur de la biodiversité.

BF

• Pesticides

Roland Caigneaux, Michel Caillon et Céline Gracieux (LPO Vienne) ont assisté en 2010 à trois réunions organisées par le Conseil Régional sur la problématique pesticides et Terre Saine.

BF

• Comité Écophyto 2018

Écophyto Poitou-Charentes

Nous avons l'impression d'une volonté d'avancer en région, malgré l'attitude souvent critique de la Chambre d'Agriculture 79.

Le dossier « Ferme » pourrait être mieux piloté par la DRAAF qui montre de la maladresse en réunion. P.Guy et M.Caillon ont participé le 11 mai à une rencontre avec Dominique Fourré de la DRAAF et Gilbert Grivault qui était commandité par la Direction Générale de l'Alimentation, et le 12 mai à la réunion du Comité Régional d'Orientat ion et de Suivi du Plan Ecophyto 2018. PCN est aussi représenté au COPIL GRAP qui se tient deux fois par an mais il semble qu'il ne soit associé qu'à un seul des cinq groupes de travail, le groupe « indicateurs » piloté par la DRAAF. Il serait souhaitable qu'il puisse aussi faire partie des groupes « Aires d'Alimentation de Captages » piloté par la DREAL et « Zones Non Agricoles » piloté par la Région, à défaut de ne pas être invité dans les groupes « réseaux de fermes » et « formation / information » pilotés par la DRAAF.

Écophyto 2018 national

Le programme se met en route au niveau national et au niveau régional. Nous représentons FNE avec Claudine Joly.

Les réunions restent nombreuses, de l'ordre de deux par mois, avec pour thème :

- le réseau « fermes » qui expérimentent -50% de pesticides ;
- les indicateurs dont le NODU , il y a en France de l'ordre de 65 millions de doses de pesticides répandues par an, le NODU a vu enfin une première estimation mais il ne bouge quasiment pas ! La baisse d'usage des pesticides est très lente, trop lente. Mais les esprits évoluent, l'INRA assure qu'une diminution de 30% sans remise en cause des systèmes agricoles est possible. Le traitement de semences sera pris en compte en 2011.
- les ZNA (zones non agricoles), cela concernent surtout des desherbants, à ce propos, les ZNA représentent 5à6% de l'usage des pesticides en France et la SNCF en utilisent plus que les routes !
- la formation, avec le Certiphyto, on peut former des applicateurs en 2 jours et des responsables en 3 jours ! Certains trouvent que c'est scandaleux.
- les avertissements agricoles, sont supprimés et remplacés par le BSV, bulletin de santé du végétal, cela marche plutôt bien, restent deux aspects à résoudre : le conseil aux agriculteurs et un suivi épidémiologique national que la DGAL et FNE souhaitent, mais le ministère ne met pas de moyens ni humains, ni financiers (à ce que j'ai compris).
- la communication vers les jardiniers amateurs : je ne l'apprécie pas, elle ne condamne que les excès !

- la réglementation : lutte contre la chrysomèle du maïs, mal partie en Alsace, les agriculteurs refusent les rotations et exigent du maïs 5 années sur 6 et la réglementation de l'usage des pesticides sur les lieux publics (nous ne sommes guère écoutés, le dossier est suivi par Vincent ALBOUY et moi)

C'est un gros travail, une longue aventure, où disons-le les mentalités évoluent, même si les progrès sont lents. Nous sommes écoutés, reconnus.

PG

• Programme de Sauvegarde des Landes de Poitou-Charentes

Depuis 2009, le programme de sauvegarde des landes, cofinancé par le Conseil Régional Poitou-Charentes, la DREAL et les fonds européens FEDER, est entré dans la phase opérationnelle. En effet, l'élaboration du Catalogue régional étant terminée, il s'agit à présent de mettre en œuvre des actions de gestion pour la préservation de ces milieux remarquables.

Sur l'ensemble des sites inventoriés à l'échelle du Poitou-Charentes depuis 2002 (332 au total), une trentaine d'entre eux ont fait l'objet d'inventaires biologiques poussés au printemps 2010 en vue de la rédaction des plans de gestion. Les sites sélectionnés ont été choisis en fonction de leur intérêt patrimonial et dans un souci de cohérence territoriale à l'échelle départementale. Les inventaires portaient sur trois volets : botanique, entomologique et ornithologique.

Ils ont permis à la fois d'établir un état zéro des sites de landes sélectionnés et serviront d'indicateurs pour leur gestion future. Les sites sélectionnés ont donc été choisis comme prioritaires pour y mener des actions de gestion par acquisition ou convention en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes et les Conseils Généraux ou autres collectivités volontaires.

CG

• Habitats naturels

Le début d'année 2010 a vu l'achèvement par les 8 rédacteurs et la mise en ligne par l'ORE sur le site web de Poitou-Charentes Nature des 30 fiches du « **Guide des habitats naturels du Poitou-Charentes** » commencées en 2009 (4^e année).

L'année 2010-2011 correspond à la 5^e et dernière année du programme « Connaissance des habitats naturels du Poitou-Charentes ».

Les 17 dernières fiches devant clore la rédaction du guide sont les suivantes :

Habitats génériques (8 fiches) : pelouses et prés maigres, friches à graminées, prairies humides, terrain piétinés et rudéraux, tourbières, forêts caducifoliées non hygrophiles, cultures de plantes ligneuses, lisières herbacées/ourlets

Habitats élémentaires (9 fiches) : fourrés pré-forestiers, autres fourrés, friches graminéennes mésophiles et xérophiles, sites industriels et autres, lieux piétinés humides, vergers, ourlet hygrophile, ourlet nitrophile, pelouses calcifuges à annuelles

Comme les années précédentes, le travail est réparti entre les différentes associations de la région – LPO (5 fiches), Vienne Nature (4 fiches), Charente Nature (3 fiches), Deux-Sèvres Nature Environnement (3 fiches), Nature Environnement 17 (2 fiches) – et c'est la LPO qui assure la coordination du groupe de travail.

La fin de la rédaction des fiches est prévue pour fin janvier 2011, après quoi celles-ci circuleront durant 2 mois auprès de spécialistes des groupes « difficiles » (insectes, mollusques...) pour compléments d'information.

Les ultimes corrections et ajouts de photos seront réalisés courant mars et les fiches seront prêtes durant le mois de mai 2011 puis, comme les précédentes, mises en ligne sur le site web de Poitou-Charentes Nature.

JT

• Ambroisie

2010 fut pour Poitou Charentes Nature une année de transition marquée par la concrétisation de la lutte contre l'ambroisie avec la mise en place d'une structure copilotée par l'Agence Régionale de Santé (ARS, ex. DRASS), la FREDON et Poitou-Charentes Nature et avec une expérimentation menée sur le Pays Ruffécois avant une éventuelle généralisation à l'échelle du territoire régional.

Nous avons réédité, avec les crédits alloués par l'ARS en 2009, la plaquette d'information sur l'ambroisie, tirée à 10 000 exemplaires.

Mais la région Poitou-Charentes est aussi concernée par de nombreuses autres espèces invasives animales et végétales qui provoquent de graves atteintes à la biodiversité, à l'économie et à la santé aussi bien dans nos campagnes et nos villes que dans nos rivières, nos marais et sur nos rivages atlantiques. Aussi serait-il souhaitable que les services de l'État et de la Région envisagent de mieux

coordonner l'ensemble des actions menées par des acteurs différents afin de rendre plus efficiente la surveillance, la prévention et la lutte contre les invasions biologiques.

MC

- **Messicoles**

Ce programme initié en 2005 par les associations de protection de la nature de la région a pour but de préciser l'actuelle répartition et le niveau de population de la flore messicole présente en Poitou-Charentes. Vienne Nature a pris en charge la coordination régionale en 2008. L'année 2010, dernière année de réalisation de ce programme d'inventaire, a été consacrée à la valorisation des actions menées en faveur des plantes messicoles et des résultats collectés lors des prospections de terrain qui ont eu lieu dans les quatre départements de la région. Cette valorisation s'est traduite par la réalisation et l'impression à 5 000 exemplaires d'une plaquette d'information et de sensibilisation à la préservation de ce patrimoine floristique menacé et par l'élaboration d'un cahier technique « Poitou-Charentes Nature » de 188 pages comptant 76 fiches descriptives des espèces messicoles de la région.

Ces documents ont été diffusés à l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers. Ce projet réalisé sous l'égide de Poitou-Charentes Nature et coordonné par Vienne Nature a été financé par l'Europe (FEDER), le Conseil Régional et la DREAL.

DO

- **Lépidoptères**

Au bout de 2 années d'inventaire, la mobilisation et la récolte de données sur le terrain de ce programme coordonné par Deux-Sèvres Nature Environnement et financé par l'Europe (FEDER), le Conseil Régional et la DREAL, sont très encourageants. Plus de 67 000 observations ont ainsi été collectées, dont environ 25 000 historiques. Plusieurs nouvelles sources d'informations historiques sont ajoutées tous les ans, dont en 2010, les carnets d'observations de M. Fournier (17) et la collection Houmeau (79).

Plusieurs confirmations de disparitions de populations et de nombreuses découvertes avec plusieurs espèces nouvelles pour chaque département ont été effectuées.

L'effort de formation (90 participants à la formation régionale à Saintes !) et de sensibilisation porte ses fruits et permet de compléter le réseau d'observateurs, avec des naturalistes autonomes dans leurs relevés. Plus de 130 bénévoles participent ainsi tous les ans, dont plus d'un tiers prenant en charge l'inventaire de mailles.

Le 2e numéro du bulletin de liaison entomologique (La Virgule) a été édité et diffusé (internet) début 2011.

La nouveauté en 2010 a été la mise en ligne du portail de saisie en ligne BioloVision en Charente-Maritime qui a permis de collecter trois fois plus de données que l'année précédente.

Il reste à réaliser, pour appuyer le lancement de la campagne de terrain, le livret avec les cartographies d'état des connaissances de la répartition pour chaque espèce.

NC

- **PNA Odonates et maculinea**

La DREAL a fait part en fin d'année de possibilités de financement d'un travail pour la déclinaison régionale des Plans Nationaux d'Action (PNA) sur les odonates et les maculinea (espèces de papillons).

Poitou-Charentes Nature, légitime sur ces deux thèmes suite aux inventaires régionaux menés sur les odonates et en cours sur les lépidoptères, a sollicité deux subventions auprès de la DREAL pour réaliser ces états des lieux et formuler des propositions d'actions. La coordination Odonates a été confiée à Charente Nature et celle sur les maculinea à Deux-Sèvres Nature Environnement, pour un travail qui doit s'effectuer en 2011.

BF

- **Chiroptères arboricoles**

La synthèse 2010 des données n'avait pas été réalisée en fin d'année, en l'attente des résultats de 2 départements. Toutefois, une observation intéressante en Charente-Maritime où il a été signalé la présence d'une Noctule sp. dans un des gîtes artificiels posés dans le cadre du programme. Suite à des problèmes de livraison, le matériel de radiopistage est arrivé trop tard à Poitou-Charentes Nature, reportant ainsi les sessions de capture et de radiotracking à l'année 2011.

En ce qui concerne la Charente et les Deux-Sèvres, trois massifs forestiers ont été étudiés, Verteuil (16), Brenachie (16) et Allonne (79). Les points d'écoute ont permis de distinguer respectivement 7, 5 et 5 espèces.

Cette action est financée par l'Europe (FEADER), le Conseil Régional et la DREAL et coordonnée par Deux-Sèvres Nature Environnement,

SB

- **PNA Chiroptères**

Après deux ans d'attente depuis nos premières propositions et demandes sur la déclinaison de ce plan en Poitou-Charentes, la DREAL a enfin confié cette tâche en décembre à Poitou-Charentes Nature, sous la coordination technique de Deux-Sèvres Nature Environnement. Un lourd travail qui est mal tombé, avec le départ en janvier 2011 de la coordinatrice régionale chiroptères Sandrine Bracco.

BF

- **Atlas des Oiseaux Nicheurs du Poitou-Charentes**

Lancé en 2005, c'était aussi la finalisation de ce programme régional soutenu par l'Europe (FEDER), le Conseil Régional et la DREAL et coordonné par la LPO, qui a permis de faire un état des lieux conséquent de l'avifaune nicheuse. L'Atlas des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes a en effet permis la collecte d'informations ornithologiques remarquables, tant en quantité qu'en qualité. Il permet d'obtenir une vision claire de la répartition des espèces et donne des informations sur leur abondance.

Cette masse d'information permet de réactualiser la Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs, publiée en 1999 (Rigaud et Granger, 1999). Dès validation par les instances UICN et CSRPN, la liste fera l'objet d'une mise en forme et d'une large diffusion sous forme d'une publication PDF en ligne.

Les résultats de l'Atlas sont déjà disponibles en ligne sur le site de l'ORE. Une diffusion synthétique est par ailleurs en cours dans le cadre de la publication de l'ouvrage sur les Oiseaux du Poitou-Charentes.

L'Atlas fera l'objet d'un chapitre à part entière et l'intégralité des cartes sera annexée à l'ouvrage. Un CD de cartographie interactive sera joint au livre.

BF

- **Livre sur les Oiseaux de Poitou-Charentes**

Partie tardivement début 2010, la rédaction des chapitres de l'ouvrage sur les oiseaux du Poitou-Charentes a subi la pause estivale et n'a repris que fin 2010, faute d'animation constante, nécessaire sur un travail de cette ampleur. Le financement de la Région et de la DREAL acquis en 2009 se poursuit en 2010 pour l'édition, qui est toutefois reportée à 2012.

BF

- **Oiseaux en hiver**

Ce nouveau programme régional pour l'instant uniquement soutenu par le Conseil Régional (avec fonds européens FEDER escomptés mais pas de financements de la DREAL) et coordonné par la LPO Charente-Maritime, a commencé début décembre 2010.

C'est uniquement entre le 1^{er} décembre et le 31 janvier que les données de toutes les espèces d'oiseaux observés sont collectées et seront valorisées comme pour les autres programmes par une mise en ligne cartographique en lien avec l'ORE ainsi que dans le cadre d'une enquête nationale.

De nombreuses actions de sensibilisation du grand public ont été menées, avec notamment l'opération « Qui vient à la mangeoire ? ».

La participation active de nombreux bénévoles semble très convaincante, les médias ayant suivi (avec notamment 2 passages télé), ce programme étant amené à durer 3 ans il reste à transformer l'essai.

BF

- **Conservation du Busard cendré en Poitou-Charentes**

Le projet « Conservation du Busard cendré en Poitou-Charentes » est arrivé à son terme.

Les surfaces suivies font de la région Poitou-Charentes la plus impliquée en Europe dans le projet de marquage et dans la protection de l'espèce.

Malgré l'influence de la cyclicité des campagnols des champs dans le succès reproducteur du Busard cendré (2008 : bonne année, 2009 : année catastrophique et 2010 : année moyenne), nous avons atteint nos objectifs en terme de marquage, à savoir que Poitou-Charentes a marqué environ 20 % des jeunes Busards cendrés du programme en Europe. Les sites du département de la Charente ont toutefois présenté des niveaux quasi-nuls de nidification ou d'envol des jeunes. Dans la mesure où les Outardes déclinent également fortement sur les ZPS charentaises, des questions sont soulevées pour en déterminer les causes. Aucun contexte local particulier ne semble expliquer cet état, des investigations plus poussées sont souhaitables.

Les campagnes de protection de 2008, 2009 et 2010 auront permis de sauver près d'un millier de jeunes, soit plus de 70 % des effectifs volants.

L'animation du réseau de bénévoles pour la collecte des données de contrôles est très satisfaisante puisque des milliers de contrôles ou reprises (avec code complet) ont été validées par les coordinateurs nationaux, ce qui laisse augurer que la masse considérable d'informations collectées, va nous permettre de répondre aux questions de conservation qui nous préoccupent pour cette espèce. Les premières analyses nous montrent un lien fort entre le site de naissance et les sites de contrôles, mais nous montrent aussi que des échanges non négligeables viennent alimenter le Poitou-

Charentes, de toutes les régions françaises et même de pays voisins (Allemagne, Pays-Bas, Espagne).

Près de 200 personnes ont participé à l'opération, se sont formées et contribuent à former un nouveau pool de bénévoles protecteurs pour les années à venir. C'est aussi un des succès majeurs du programme. Les conférences publiques ont permis de rassembler et de sensibiliser près d'un millier de personnes.

La très grande majorité des agriculteurs a répondu favorablement à la protection de l'espèce, ce qui constitue un gage d'avenir dans la mesure où le Busard cendré en Poitou-Charentes niche à plus de 90 % en zone agricole.

XF

- **Observatoire de la biodiversité en Poitou-Charentes**

La publication de la plaquette régionale sur la biodiversité en Poitou-Charentes n'était pas achevée le 13 octobre pour le premier forum sur la biodiversité organisé par la Région Poitou-Charentes.

Ce travail, avec la fourniture d'indicateurs de suivi de la biodiversité, était financé par la Région et l'État et nous l'espérons par le FEDER.

Les six premiers indicateurs régionaux, retenus car ils illustrent la grande diversité des problématiques environnementales, sont :

- Suivi Temporel des Oiseaux Communs : STOC
- Suivi des oiseaux emblématiques du Poitou-Charentes
- Suivi des chauves-souris troglodiles du Poitou-Charentes
- Suivi des Sonneurs à ventre jaune
- Suivi des Gomphes de Graslin
- Suivi des orchidées du Poitou-Charentes

Ils seront transmis à l'Observatoire Régional de l'Environnement (ORE) pour alimenter en informations naturalistes la plate-forme d'information du Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel (RPAPN).

BF

- **Mammifères**

Après une phase d'enquête menée entre 2001 et 2008, l'atlas des mammifères sauvages du Poitou-Charentes va enfin voir le jour. Ce travail collectif, qui a mobilisé 750 contributeurs qui ont recueilli près de 50 000 données, sera valorisé par la publication d'un cahier technique du Poitou-Charentes. Plus de 300 pages seront donc consacrées au 96 espèces de mammifères présents dans notre région. Après une présentation générale de la région, une analyse globale des résultats et une description du peuplement mammalien picto-charentais, ce cahier technique présente le statut et la répartition de chaque espèce sous forme d'une monographie. Outre le réseau associatif de Poitou-Charentes Nature, ce travail a bénéficié du partenariat technique de l'ONCFS pour les carnivores et du Centre de Recherche sur les Mammifères Marins pour les mammifères marins. Cette première synthèse sur les mammifères de la région a permis de définir le statut des 96 espèces de mammifères, dont 73 espèces terrestres et 23 espèces marines. Il en ressort que 47 de ces espèces sont considérées comme communes à assez communes et 28 comme assez rares à très rares.

OP, MG

- **Vison d'Europe**

Poitou-Charentes Nature siégeant normalement dans le comité de Suivi du plan National d'Actions (PNA) sur le Vison d'Europe, n'a pas assisté aux réunions, notre représentant Philippe Jourde étant indisponible.

BF

- **Mise en ligne du patrimoine naturel**

Dernière année pour le programme de mise en ligne des données sur le patrimoine naturel, consistant à saisir les données collectées sur des thématiques lors programme financé : reptiles-amphibiens, ambrosie, avec le soutien de la DREAL et de la Région sont ainsi cartographiées.

② **EAU**

La commission eau de Poitou-Charentes Nature s'est réunie le 10 mai et le 19 octobre en 2010.

Nous avons participé aux deux réunions du collectif « CARG'Eau » le 25 juin et le 8 décembre.

Nous avons représenté Poitou-Charentes Nature lors de la Constitution du collectif Ass'eau BAG le 24 février à Agen.

Nous avons contribué à l'organisation de la journée Ass'eau BAG à Touvre le 24 sept sur la gestion quantitative, et nous avons participé au stage « bonnes pratiques » le 3 décembre à Bordeaux.

JB

- **Les travaux organisés par le Conseil Régional en 2010 :**

Nous avons participé :

- Au suivi de la qualité de l'eau le 9 juin et le 3 novembre
- Aux Forums pesticides le 16 avril et le 23 octobre.
- ...

- **Les travaux organisés par l'État en 2010:**

Nous avons participé à différentes séances relatives aux volumes prélevables tenues dans toute la région, d'autres ont été empêchées par les irrigants.

Suite à un article de presse suggérant que le Préfet avait rencontré les acteurs de l'eau sans que nous en soyons avertis, nous avons demandé à rencontrer le Préfet et le 3 septembre nous avons pu échanger sur la gestion de l'eau. Le Préfet nous a entre autres, fait part de son souhait d'élaborer une charte précisant les critères préalables à la création de retenues de substitution.

La révision du Plan Régional Santé Environnement nous a mobilisés (3 réunions de l'atelier « eaux et milieux naturels ») puis une séance de présentation générale du plan le 5 octobre puis le 9 décembre.

- **Les programmes concernant la région dans les départements**

Nos associations ont participé aux Comités CLAP'eau : 18 syndicats de rivières sur 25 sont en passe d'être labellisés, et au programme RE-SOURCES dans les départements.

A la réunion de la conférence régionale de l'eau.

Nous avons participé aux travaux de l'Institution interdépartementale du fleuve Charente notamment deux réunions du CA. Le Comité de suivi du PGE Charente s'est réuni plusieurs fois.

Nous avons aussi été très présents dans les réunions départementales relatives à la gestion de l'eau (Observatoires de l'eau, réunions sécheresse et autres concertations)

- **Directive-cadre européenne sur l'eau :**

Nous avons organisé la Conférence Trame Verte et Bleue le 30 octobre à Ménigoute.

Nos associations membres se sont investies dans les séances propres à la révision du classement des rivières.

La continuité des cours d'eau a été le thème retenu pour une intervention de FNE le 15 octobre

JB

- **Réserves de substitution**

Le suivi des démarches judiciaires relatives aux retenues de la Boutonne a mobilisé nos associations. L'appel déposé le 3 février 2010 par PCN et DSNE devrait être jugé à Bordeaux (instruction close depuis le 27 septembre 2010) mais est toujours en attente à ce jour.

JB

- **Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux**

Les SAGE en phase d'émergence :

Les associations de PCN participent aux groupes de travail de mise en place sur le SAGE de la Charente, du Thouet et de l'Isle Dronne.

Les associations sont titulaires dans les CLE (Commissions Locales de l'Eau) des SAGE suivants (en italique, les associations fédérées à FNE hors Poitou-Charentes) :

Les SAGE en phase d'élaboration :

Le SAGE du Clain : Vienne-Nature et DSNE

Le SAGE de la Sèvre Niortaise et du Marais Poitevin : APIEEE (pour *CDMP*), NE17, LPO-85

Le SAGE Vendée : LPO-85

Le SAGE de la Sèvre : NE17

Les SAGE en phase de mise en œuvre et/ou en révision :

Le SAGE de la Boutonne : SOS-rivières (pour PCN) ; APIEEE

Le SAGE du Layon, du Lys et de l'Aubance : Sauvegarde de l'Anjou

Le SAGE de la Sèvre Nantaise : LPO-85

Le SAGE de la Vienne : Vienne-Nature, Limousin-Nature-Environnement

Le SAGE de l'Estuaire de la Gironde et des Milieux associés : SEPANSO

Par ailleurs, au cas par cas, les associations participent aux groupes de travail de ces CLE.

JB

- **CLE SAGE Boutonne**

La CLE du SAGE Boutonne, au sein de laquelle Poitou-Charentes Nature est représentée par Bernard sabourault, s'est réunie 5 fois et nous étions présents à ces réunions sauf celle qui s'est tenue à

Brioux le 6 mai 2010, car la police nous avait conseillé de ne pas nous y rendre en prévision de la manifestation prévue des irrigants (dans la droite ligne de celle de Bussac, à la suite de laquelle nous avons été pris en otages). Cette réunion n'a pas pu se tenir normalement. Suite à sa perturbation, le président de l'APIEEE a écrit au président de la CLE pour stigmatiser l'attitude des manifestants : « *Les moyens utilisés lors des dernières réunions par la profession ne sont pas acceptables* »

Lors d'une réunion de la CLE le 3 novembre 2010 l'APIEEE et SOS RIVIERES ont produit et présenté oralement un document intitulé « **Sur l'échéance du retour à l'équilibre quantitatif** » très critique sur le manque de résultats sur le terrain et en particulier le non-respect de la DCE sur l'eau : « *Depuis 20 ans, on nous demande toujours d'attendre, de reporter, de reporter encore ; pendant ce temps, les milieux naturels et la biodiversité se dégradent, ainsi que la qualité de l'eau potable dont les consommateurs doivent payer la dépollution.* »

Outre les réunions plénières, plusieurs réunions de commissions se sont tenues : commission « hydromorphologie », commission « suivi du SAGE » et commission « quantitatif ».

Il y a eu aussi plusieurs réunions de bureau où c'est l'APIEEE qui représente les APNE.

Principales décisions et actions de la CLE en 2010

- approbation du tableau de bord 2008 et présentation du tableau de bord 2009

- définition des « volumes prélevables. Le « feuilleton » de la définition de ces volumes serait trop long à décrire ici, malgré le travail remarquable du BRGM, le lobby des irrigants a réussi à imposer des volumes qui, à notre avis sont incompatibles avec le retour du « bon état », en particulier les volumes prélevés pour remplir les bassines sont considérés comme « création de ressources ! »

- Concernant ce « bon état » un vote entaché d'irrégularité a acté un report en 2017 lors de la réunion du 3 novembre 2010 à Tonnay-Boutonne
- mise en place d'échelles limnimétriques sur les affluents de la Boutonne pour compléter la seule mesure de débit au moulin de Châtres (dont les emplacements ne nous semblent pas pertinents ! *Ex: Boutonne moyenne: 11 stations sans assec, 3 avec assecs temporaires et 2 en assec permanent*)
- avis sur le projet SDAGE 2010-2015

Depuis le 4 novembre 2010 cette CLE n'est plus « opérationnelle » car son existence n'est plus légale. Nous attendons un arrêté préfectoral qui renommera les membres de cette instance.

Le préfet attend les élections cantonales pour prendre cet arrêté. *ça fera 6 mois « d'inexistence »*

BS

③ DÉCHETS

- **Commission Locale d'Information et de Surveillance de l'unité de valorisation énergétique (UVE) de Poitiers**

.Roland Caigneaux nous a représentés aux quelques réunions de cette commission.

BF

- **Commission Locale d'Information de Gizay (86) et de Clérac (17)**

Bien qu'ayant un siège dans chacune de ces commissions locales, nous ne sommes pas en mesure d'y participer, les associations départementales correspondantes étant déjà membres.

BF

- **Plan régional de réduction et d'élimination des déchets dangereux (PRREDD)**

Philippe Colas, accompagné une fois de Pierre Collenot, a été présent à 2 réunions qui se sont tenues sous l'égide de la Région Poitou-Charentes en 2010.

BF

④ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- **LGV**

Poitiers –Limoges : nous pensons ce projet aussi dangereux pour le patrimoine naturel que stupide en terme d'aménagement du territoire. Le condamner est-il une politique suffisante pour Poitou-Charentes Nature ? Ou faut-il relancer avec les autres partenaires sur notre proposition de réhabilitation de la ligne actuelle ? Ce projet nous incite à nous interroger sur la pertinence du tout LGV et à analyser la nouvelle expertise de RFF en mise en scène d'une concertation spectacle sans

contenu. Poitou-Charentes Nature y participe, mais peine à suivre un projet qui bat le record de vitesse. Le Ministre va décider sous peu du fuseau en vue d'une Enquête d'Utilité Publique précipitée.

Tours-Bordeaux : Véronique Gauduchon, Gustave Talbot, Gilles Marsat et Pierre Guy ont consacré avec Jean-Louis Jollivet un temps très important et beaucoup d'énergie à ce dossier. Nous avançons grâce à l'appui national de FNE Transport et de la LPO. Notre stratégie s'appuie sur la politique européenne, le CNPN et la négociation pied à pied. Les services de l'État font un gros travail, mais la politique de l'État reste incohérente et le Préfet a en priorité la réalisation rapide de la ligne.

2010 a été marquée par des événements marquants : la contre-expertise « outarde » qui nous conforte, la succession de recours juridiques, après le recours gracieux, recours contentieux en France et recours au niveau européen tant que nous n'aurons pas de garantie de bonne fin, le préavis du CNPN, suivi par les décrets ministériel et interpréfectoral de février 2010 sur les mesures compensatoires, enfin le choix d'un opérateur privé « pressenti » et le gros retard pris sur le dossier financement.

Fin 2010, les contacts APNE, Chambre Régionale d'Agriculture, CREN, CRPF se sont développés ainsi que les rencontres avec Vinci et ses filiales Lisea, Cosea. Des réunions spécifiques sur les mesures compensatoires et les réserves foncières organisées par le Conseil général des Deux-Sèvres ont aussi mobilisé nos associations.

Les problèmes en suspens début 2011 sont :

- impossibilité de faire intégrer les mesures compensatoires acquises en 2010 dans les Engagements de l'État puisque : le Préfet de Région ne veut convoquer ni les Comites de suivi départementaux (sauf en Charente Maritime), ni le Comité Interdépartemental de Suivi
- Vinci, malgré la bonne volonté affichée et le dispositif de concertation bien pensé qu'il propose, reste bloqué sur les Engagements de l'État en matière d'acquisitions et de protections acoustiques. Poitou-Charentes Nature veut 50% d'acquisition pour l'outarde. La Chambre Régionale d'Agriculture ne nous suit pas.
- les dossiers qui vont arriver sur la table sont lourds : loi sur l'eau, cahier des charges des MAE compensatoires, bruit, nouvelles prescriptions du CNPN sur le dossier global, reboisement. Ils vont exiger une forte coordination au sein de Poitou-Charentes Nature.

PG

• **Taxe Kilométrique Poids Lourds (TKPL)**

A l'initiative de Jean-Louis Jollivet et Valérie Dolimier, Poitou-Charentes Nature a organisé le 26 avril deux débats à Poitiers et Fontaine-le-Comte en présence de lycéens, d'associatifs, d'élus et de professionnels des transports (malheureusement trop peu nombreux), sur la TKPL et sa mise en œuvre attendue par les associations de protection de la nature et de l'environnement. Cette taxe a en effet pour vocation de réduire le déséquilibre entre transport routier et ferroviaire de marchandises, en faisant payer les poids lourds à une plus juste valeur leur impact sur les routes et l'environnement, et en soutenant le fret ferroviaire.

BF

⑤ **ENVIRONNEMENT (divers)**

• **Plan Régional Santé Environnement (PRSE)**

J Brie, R. Caigneaux, M.Caillon, G. Marsat ont participé aux différents travaux du PRSE2 : réunions plénières, ateliers thématiques, rédaction de fiches actions telles que :

- actions de prévention de l'asthme et des allergies occasionnés par l'ambrosie,
- informer et sensibiliser sur les risques liés à l'utilisation de pesticides tout public,
- former des formateurs en éducation à la gestion et à la prise de risques en développant un module éducatif à destination des enseignants et éducateurs.

Poitou Charentes Nature sera associé à la mise en oeuvre de ces actions soit comme pilote soit comme acteur.

MC

• **Conférence régionale de santé et de l'autonomie du Poitou-Charentes**

Laurent CHIVOT a été nommé suppléant de Christian PACTEAU (MDRGF) dans cette nouvelle commission qui s'est mise en place en juin 2010. Etant toutefois concernés de loin par ce sujet et indisponible, nous n'avons pas assisté aux réunions plénières et des groupes de travail.

BF

• **Air – climat**

Guy CHÉZEAU représente toujours Poitou-Charentes Nature au sein d'Atmo Poitou-Charentes, mais Roland Caigneaux a assisté à une réunion en cours d'année.

FNE a proposé dans le cadre de la territorialisation du Grenelle de l'Environnement d'organiser en région une formation sur les Plans Climat Énergie Territoriaux et sur le Schéma National Infrastructures de Transports. Celle-ci s'est tenue au siège de Poitou-Charentes Nature fin janvier 2010, en présence d'une petite dizaine de bénévoles des associations membres et de partenaires d'associations locales.

- **Schéma Régional Climat, Air, Énergie**

Lancé en juillet, ce schéma issu du Grenelle a pour objectifs de définir des orientations en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de maîtrise de la demande énergétique, de développement des énergies renouvelables, de lutte contre la pollution atmosphérique et d'adaptation aux changements climatiques. Gilles Marsat a suivi ce dossier en participant ensuite au premier comité en décembre.

BF

- **AREC**

Marie Legrand a été désignée pour siéger au conseil d'administration de l'Agence Régionale d'Evaluation Environnement et Climat au titre de Poitou-Charentes Nature. Elle a siégé à tous les CA et à l'AG en y apportant toute son expérience antérieure.

ML

- **Commission régionale des aides de l'ADEME**

C'est Marie Legrand qui siège au même titre qu'à l'AREC dans cette commission qui attribue les aides aux investissements pour les économies d'énergie.

BF

⑥ COMMUNICATION, ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

- **Conférence à Ménagoute Trame Verte et Bleue**

Les objectifs de cette conférence en deux temps (présentation puis débat) étaient de donner des éléments d'information sur ce qu'est la Trame Verte et Bleue, les enjeux, les politiques liées au Grenelle sur ce sujet et illustrer, comment cette « politique » est perçue en région, et comment elle va se mettre en oeuvre dans les années à venir.

Un public de 70 personnes a assisté à cette conférence au cours de laquelle des personnalités de l'État, du Conseil Régional, des collectivités locales et du monde associatif ont échangé leurs points de vue au cours d'une table ronde qui a suivi les exposés.

Grâce au concours de Radio Accords, les débats ont pu être retransmis.

JLM

⑦ RELATIONS EXTÉRIEURES

- **CESER**

Jacques Brie rapporteur et Michel Hortolan Président de la commission Environnement, ont siégé activement au Conseil Économique et Social Régional (CESR), auquel, dans le cadre du Grenelle, s'est ajouté la mention « Environnemental » (CESER).

La Coordination Environnement et Développement Durable a organisé une réunion régionale en juillet afin d'anticiper l'élargissement programmé du CESER nouvelle formule, avec plusieurs nouveaux sièges prévus pour les représentants de l'Environnement (au sens large), afin de solliciter l'attribution de ces sièges aux membres de la CEDD.

BF

- **Conseil Régional**

Nous avons sollicité en juillet une rencontre avec les nouveaux élus en charge de l'environnement, Serge Morin et Laurence Marcillaud, respectivement Vice-Président et Président de la commission Environnement pour Serge Morin et Conseillère régionale en charge de la biodiversité pour Laurence Marcillaud. Par ailleurs, les projets 2011 ont été présentés début octobre au service environnement ainsi qu'à ces 2 élus et à Benoît Biteau, Vice-Président en charge de l'Agriculture.

BF

- **État**

Le Service Risques Technologiques et Naturels de la DREAL, ancienne partie de la DRIRE, a proposé une rencontre avec l'ensemble des associations afin de mieux se connaître et présenter leurs

nouvelles missions. Organisée en décembre, elle faisait suite à une autre réunion quelques jours plus tôt avec le service Connaissance Évaluation Environnement de la DREAL, ayant pour principal objet d'échanger sur les études liées à des aménagements.

BF

- **CRUSE (Fonds européens)**

Nous n'avons pu participer qu'à une des deux réunions de ce comité sur les fonds européens.

BF

- **Observatoire Régional de l'Environnement (ORE)**

Catherine Tromas et Marie Legrand siègent avec François-Marie Pellerin au CA de l'ORE.

Inciter le public à s'impliquer :

Au cours de l'année 2010, l'ORE a soutenu la fédération Poitou-Charentes Nature de diverses manières. Il lui a apporté un soutien technique, a valorisé des données naturalistes géoréférencées, a soutenu le Collectif Associatif Régional pour la Gestion de l'Eau (CARG'EAU) dont PCN fait parti.

Soutien technique :

L'ORE a soutenu ponctuellement et de différentes manières les associations adhérentes à Poitou-Charentes Nature.

Il a saisi les agendas de Vienne Nature, Deux-Sèvres Nature Environnement, Charente Nature et Nature Environnement 17.

D'un point de vue informatique, il a développé un site Internet pour Deux-Sèvres Nature Environnement et a assuré une maintenance tout au long de l'année pour Vienne Nature, Charente Nature et Nature Environnement 17.

Pour la Société Française d'Orchidophilie de Poitou-Charentes et Vendée, l'ORE a aidé à l'exploitation des données et à la cartographie grâce à la mise à jour du logiciel de statistiques et cartographies des orchidées avec l'ajout de nouvelles fonctionnalités (création de cartes au maillage 5x5, nouveaux exports statistiques) et avec la fourniture d'un CD d'installation.

Pour la Société Mycologique du Poitou, il a développé une galerie photos sur son site.

Et l'ORE a mis en ligne les cahiers d'habitats 2009 de Poitou-Charentes Nature (textes avec retraitement des photos)

Valorisation des données naturalistes géoréférencées :

L'ORE a réalisé une carte de l'évolution de la contamination des communes par l'Ambroisie.

Il a réalisé une veille sur les interfaces de cartographie dynamique complétant ou modifiant certaines données (ajout de photos, changement coordonnées...).

Il a créé une nouvelle interface thématique concernant les champignons de la Vienne afin de valoriser les données de la Société Mycologique du Poitou (membre de Vienne Nature). Cette interface a été mise en ligne sur le site de la Société Mycologique du Poitou et est accessible à travers l'outil SIGORE.

Les interfaces « fritillaires » et « oiseaux nicheurs » ont été actualisées avec les données 2009.

PCN et l'ORE ont réfléchi ensemble pour valoriser cartographiquement, courant 2011, les données relatives aux odonates, mammifères, papillons de jour, et oiseaux hivernants.

Sur le SIGORE sont en ligne :

- Les arbres remarquables
- Les mares
- Les orchidées
- Les amphibiens et les reptiles
- L'ambroisie
- Les plantes messicoles
- La fritillaire pintade
- Les champignons

Ainsi que sur le site de Poitou-Charentes Nature la cartographie des busards et de l'atlas des oiseaux nicheurs.

Soutien à Carg'Eau (dont PCN fait partie) :

Accompagnement technique dans les suivis des écoulements des linéaires des cours d'eau en période d'étiage sur les bassins sensibles, projet mis en place en 2005 par les Fédérations de Pêche dans le cadre de CARG'EAU (Collectif Associatif Régional pour la Gestion de l'Eau).

En 2010, le renseignement de la base de données des campagnes de suivi des assècs en linéaire a été optimisé par la révision de l'outil de saisie. De plus, les résultats des différentes campagnes ont été valorisés par la production de cartes à l'issue de chaque campagne d'observation, avec publication sur Internet.

CT

- **Ifrée**

Marie Legrand a été désignée pour siéger au conseil d'administration de l'Ifrée au titre de Poitou-Charentes Nature. Elle a siégé à tous les CA et à l'AG, y apportant toute son expérience antérieure.

ML

- **Coordination Environnement et Développement Durable (CEDD) et CPCA**

Nous avons contribué à l'animation de la CEDD notamment pour la mise à jour de la plate-forme 2010-2014 à l'occasion des élections régionales, puis sa présentation lors de conférences de presse et rencontre des candidats.

Ceci a demandé un travail actif de l'ensemble des associations membres de Poitou-Charentes Nature, avec nos partenaires (GRAINE, Prom'Haies, UFC...) étant donnée la diversité des sujets.

BF

- **Veille Environnement Entreprise (VEE)**

Pierre Guy et Bruno Fillon sont intervenus à leur demande à l'Assemblée Générale de VEE pour faire une présentation sur la biodiversité.

- **France Nature Environnement**

- Directeurs des associations FNE

Bruno Fillon a assisté à une réunion des directeurs de FNE, qui s'est tenue à Paris le 15 juin.

- Conférence des présidents

Deux Conférences des présidents de FNE ont eu lieu en 2010, le 29 mai et le 11 décembre. Poitou-Charentes Nature y a été représentée alternativement par Pierre Guy, puis Gilles Marsat et Gustave Talbot.

- Samedi 29 mai

Étaient à l'ordre du jour de la conférence du 29 mai : bénévolat et consolidation du mouvement ainsi que les moyens pour son renforcement, un point sur le Grenelle de l'environnement

- Samedi 11 décembre

Étaient à l'ordre du jour de la conférence du 11 décembre, l'organigramme de FNE, le CES, CSE, CESER, PEFC, la consolidation de FNE ainsi que ses activités.

JLM, PG, GM

⑧ **FONCTIONNEMENT INTERNE, COMMUNICATION**

- **Équipe de Poitou-Charentes Nature et fonctionnement administratif**

Des tâches administratives, rédactionnelles, de coordination de réseau associatif (émissions de Radio Accords) et de comptabilité sont, sous l'autorité de Bruno Fillon, confiées à Jeannine Le Maux, ainsi que le bulletin de liaison de Poitou-Charentes Nature, paru deux fois en 2010. La saisie comptable informatique a été assurée bénévolement, de façon régulière, par Annie Deschamps. La comptabilité de Poitou-Charentes Nature est validée par un Commissaire aux Comptes.

JLM

- **Crédit Coopératif**

Poitou-Charentes Nature a soumis au jury de FNE la publication du livre sur les libellules dans le cadre du partenariat FNE-Crédit Coopératif. Nous avons été récompensés par un prix de 550 €.

- **Médias :**

- **Radio Accords**

En 2010, une quinzaine de bénévoles ou salariés des associations membres de Poitou-Charentes Nature sont intervenus très régulièrement sur les ondes de la radio poitevine, en participant à des débats ou dans le cadre d'émissions estivales sur des sujets variés. La conférence annuelle de Ménigoute a pu être retransmise grâce à son concours.

Au delà de tous les articles spécifiques liés à des programmes d'actions ou à des publications, 15 articles de presse ont fait part des actions de Poitou-Charentes Nature en 2010, sur des sujets très variés : plaquette chauves-souris, éco-redevance poids lourds (TKPL), eau et LGV.

JLM

Poitou-Charentes Nature,
Union des associations de protection de la nature en Poitou-Charentes
représentante régionale de France Nature Environnement.

14 rue Jean Moulin, 86240 Fontaine le Comte

☎ : 05 49 88 99 23 ; ☎ : 05 49 88 98 78

pc.nature@laposte.net

<http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr>

• **Le Bureau au 31 décembre 2010** :

Président : Pierre GUY

Vices-Présidents : Gilles MARSAT (Charente Nature), Michel CAILLON (Vienne Nature), Dominique CHEVILLON (Nature Environnement 17), Catherine TROMAS (Deux-Sèvres Nature Environnement).

Trésorier : PAUL LIÉNART

Secrétaire : Gustave TALBOT, Secrétaire adjoint : Bernard SABOURAULT

• **Les salariés** :

Bruno FILLON : organisation, gestion de l'association, représentation (temps plein)

Jeannine LE MAUX : secrétariat (temps partiel, 26h par semaine)

Thibaud DUMAS : réalisation d'outils de communication et organisation d'événements (temps partiel, 7h par semaine)

• **Les associations membres au 31/12/10** :

Charente Nature, Nature Environnement 17, Deux-Sèvres Nature Environnement, Vienne Nature, LPO France, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, LPO Vienne, OPIE (délégation Poitou-Charentes), SFO (délégation Poitou-Charentes Vendée), SOS Rivières Environnement, Union Régionale des CPIE, Association de Promotion de la Géologie et de la Paléontologie en Poitou-Charentes-Vendée, APIÉEE (Association de Protection, d'Information d'Étude de l'Eau et son Environnement).

• **Adhérents** (indirects) au 31 décembre 2010 : minimum 7000 avec les associations locales affiliées

Poitou-Charentes Nature remercie ses partenaires qui l'ont soutenue en 2010



Projet cofinancé par l'Union Européenne.
 L'Europe s'engage en Poitou-Charentes
 avec le Fonds européen de développement régional.

